

SCÈNE III.

{ Recitativi } Rosina, Si, si, la vincherò
 et }
 Duetto. } Figaro, Buon di Signorina,
 Dunque in son.....tu non m'immagini,
 Rosina Pico et Signor de Beguis.
 Maestro del Piano.....M^r. BEAMS.

Le Spectacle se terminera par la Comédie

DE

MAID OR WIFE,

Sir George Rakewell.....M^r. C. Hill.
 Ready....." C. Howard.
 La Roche....." Van Praag.
 John....." Vaughina.
 William....." Harrison.
 Lady Rakewell.....Mlle Hill.
 Fanny.....Mme. Howard.

Avec Chansons.

There is no home like my own }
 et } Mme. C. Howard.
 It was nature's gay day. }
 Pendant la représentation, l'orchestre jouera trois
 grandes Ouvertures

"Prométhée" de Beethoven
 Il Barbier Rossini
 Blind man of Toledo Memel

Directeur de la Scène M. VAN PRAAG.

Les autres détails dans les petites affiches.

Loges et Parquet, 5s.—Second Tier, 2s. 6d.—
 Slips, 5s.

On peut s'assurer des sièges en s'adressant au
 Théâtre, de 11 heures jusqu'à 3.

On peut aussi se procurer des Billets aux magasins
 de musique de MM. Mead et Frère, J. H. Herbert
 et Cie., à l'Hôtel Russe, et à la porte du Théâtre.

Les portes s'ouvriront à 7½ heures et on commen-
 cera à 8 heures.—4 sept.

Société des Amis.

LES MEMBRES de cette Société sont convoqués
 à une Séance extraordinaire qui aura lieu
 MARDI le 9 Septembre courant.

Par ordre du Président,

J. B. L. PAPINEAU,

Secr. Correspondant.

Montréal, 6 Sept. 1845.

COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.

LA RENTRÉE DES CLASSES DU COLLÈGE
 DE ST. HYACINTHE aura lieu le 10 SEP-
 TEMBRE. Les prix de pension et d'éducation sont
 les mêmes que ci-devant. Le PREMIER semestre et
 tous arrérages doivent se payer à la RENTRÉE DES
 ÉLÈVES, et le SECOND semestre avant le 25 FÉVRIER.
 Les parents devront se conformer à ces conditions.
 On exige £1, en sus, des Élèves qui fréquentent les
 CLASSES DE CHIMIE ET PHILOSOPHIE NATURELLE.

J. LAROQUE.

Directeur.

Académie Commerciale.

UNDI, 8 Septembre, M^r. SHARING de Londres,
 ouvrira à NOTRE-DAME de BON SECOURS à
 gauche de l'Église, une École principalement destinée
 à la jeunesse désireuse d'étudier pour le commerce.
 —Les Classes auront lieu tous les jours, (dimanches et
 fêtes exceptés) le matin de 9 à 10½ heures, et le soir
 de 2 à 4½. On y enseignera surtout l'Anglais, la
 Géographie et l'Histoire, le calcul et la tenue des
 livres, le dessin linéaire et autres connaissances dési-
 rées par les élèves et possédées par le maître.

On n'y recevra aucun élève qui n'ait fait sa 1^{re}.
 communion.

Priz 10 chelins par mois.

Au 1^{er} Octobre M^r. S. commencera en faveur des
 jeunes gens déjà dans les affaires un cours accommodé
 à leurs désirs qui aura lieu dans le même emplacement
 de 7 à 9 heures du soir, les Lundi, Mercredi et
 Vendredi.

M^r. S. fera tous ses efforts pour répondre à la
 haute confiance des M^m. du Séminaire et des autres
 intéressés.

À LOUER Une MAISON confortable, fé-
 lissant l'encoignure des Rues Craig et St. Do-
 minique—

Il y a bains, fourneaux et ca. net d'aisance.

—AUSSI—

Deux Magasins, ou Etudes.

S'adresser à

P. MOREAU.

7 juin.

PROSPECTUS

DE LA

REVUE de LEGISLATION

ET DE

JURISPRUDENCE.

—000—

REDACTEURS :

A Montréal, { M^m. LOUIS O. LE TOURNEUX
 et JOSEPH U. BEAUDRY.
 A Québec,

DEPUIS un grand nombre d'années, le besoin
 d'une publication de la nature de celle que
 nous nous proposons d'établir, se fait vivement
 sentir dans cette partie de la Province du Canada.
 Dans ces derniers temps surtout, il faut bien
 l'avouer la Législation et la Jurisprudence, ont
 été et sont encore dans un tel état d'incertitude,
 qu'un semblable projet doit être favorablement
 reçu. Dans cette confusion, dans ce chaos de
 lois anciennes et nouvelles, l'avocat cherche en
 vain ces règles, qui doivent le guider dans l'ex-
 amen des questions soumises à ses recherches.
 Il s'égare dans le dédale d'ordonnances et de
 statuts que la Législation multiplie chaque année.
 Il pourrait trouver dans des compte-rendus
 (rapports) des causes et des décisions des divers
 tribunaux de la Province, de quoi le guider à
 travers bien des difficultés : mais il n'y a pas de
 compte-rendus qui soient publiés. C'est pour
 remplir un si grand vide que cette Revue est
 fondée.

Rapporter fidèlement et avec soin les décisions
 des Tribunaux de première Instance et d'Appel
 du Bas-Canada, est un moyen sûr de contribuer
 à la stabilité et à l'uniformité de notre juris-
 prudence, caractères qu'il est si important de lui
 donner. En même temps une publication dont
 les colonnes seront ouvertes à la discussion des
 questions de Législation, de droit et de pratique
 doit être d'un haut intérêt non seulement pour
 l'homme de profession mais encore pour l'homme
 d'Affaires de tous les États.

C'est à la sollicitation d'un grand nombre de nos
 confrères que cette Revue est fondée. Nous les
 remercions de la sympathie qu'ils nous témoignent
 dès le début d'un travail aussi sérieux et aussi
 difficile que celui que nous entreprenons ; mais
 pour qu'il soit intéressant et utile, ils doivent
 comprendre que nous ne pouvons seul en porter
 tout le poids. Dans un pays comme le nôtre,
 une publication spéciale, surtout comme celle-ci,
 ne peut réussir qu'par les efforts combinés de
 tous les différents membres de la profession.
 Nous nous adressons donc aux M^m. du Barreau ;
 Ils nous doivent tous et chacun leur collabora-
 tion à une œuvre qui a pour but le bien de
 tous.

A ceux qui sont appelés à administrer la jus-
 tice, et dont nous devons rapporter les décisions,
 nous demandons patronage et indulgence ; nos
 travaux seront conduits avec conscience et ex-
 actitude et sans passion. Ils tendront toujours
 à perpétuer entre le Banc et le Barreau, ces bons
 rapports qui ne doivent jamais cesser d'exister
 entre eux.

Nous demandons encore le patronage et l'en-
 couragement du public Canadien. Nous nous
 flattons qu'il appréciera à la valeur d'un œuvre
 d'une utilité générale et pratique, et qui peut
 produire de bien grands effets si on veut l'accueil-
 lir favorablement.

La Revue de Législation et de Jurisprudence
 paraîtra une fois par mois par livraisons de 48 pages
 gr. octavo, imprimées sur le meilleur papier et avec
 le plus grand soin typographique. Il pourrait ar-
 river que quelques livraisons auraient plus et
 d'autres moins que ce nombre de pages, mais le
 propriétaire s'engage à donner dans l'année 12 li-
 vraisons formant 5 à 600 pages de matières.

Nous admettrons dans la Revue des Articles
 écrits indistinctement dans les deux langues.

L'Abonnement sera de SIX piastres par an,
 payables après la publication de la première livrai-
 son.

Toutes lettres, communications, etc., doivent
 être adressées (affranchies) au Bureau de la Revue

No. 31, Rue St. Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Ca-
 nada.

N. B.—La première livraison paraîtra le 1^{er}
 Octobre prochain.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
 Directeur-Gérant,
 Propriétaire.

LETTRE D'ADHESION ET DE COLLABORATION.

A LOUIS O. LE TOURNEUX, ECR. }
 AVOCAT, &C. }

MONSIEUR,

Nous applaudissons à votre projet de fonder une
 Revue de Législation et de Jurisprudence, et nous
 l'approuvons sous tous les rapports. C'est une
 bonne et belle entreprise, qui rencontrera, nous
 l'espérons, tout l'encouragement qu'elle mérite,
 non seulement des hommes de profession, mais en-
 core du public en général. Autant que nos loisirs
 nous le permettent, vous pouvez compter sur
 notre collaboration, comme sur nos sympathies
 les plus vives.

Montréal, } Nous sommes, Monsieur,
 Août 1841, } avec considération,
 Vos confrères,

Charles Mondelet, A. N. Morin,
 L. H. LaFontaine, W. C. Meredith.
 Sabrevois De Bleury, H. Taylor,
 T. Peltier, P. Moreau,
 C. S. Cherrier, D. E. Papineau,
 F. G. Johnson, John Rose,
 A. Buchanan, A. Robertson,
 N. Dumas, F. Griffin,
 Robt. MacKay, L. V. Sicotte,
 Joseph Bourret, G. E. Cartier,
 Lewis T. Drummond, R. A. R. Hubert,
 George DeBoucherville, J. F. Felleterier,
 A. A. Dorion, Frederick T. Hall,
 L. A. Papineau, James Armstrong.

N. B.—Les Journaux de la Province qui repro-
 duiront ce Prospectus pendant trois mois auront
 droit à un exemplaire de la Revue de Législation
 et de Jurisprudence.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à
 son encoignure avec la rue Sanguinet.

CHARLES DE BOUCHERVILLE,

Docteur en Médecine,

RUE SANGUINET, No. 25.

FAUBOURG ST. LAURENT.

L. BOYER,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

34 Rue St. Denis.

CHS. J. COURSOL,

Avocat,

Coin des Rues Ste. Vincent et Ste. Thérèse.

LE DOCTEUR VALLÉE,

No. 2.

Grande Rue St. Jacques.

VIS-A-VIS LA BANQUE DE MONTREAL.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de
 chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un vo-
 lume contenant la matière de plus de dix volumes
 grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau
 papier, et la partie typographique et matérielle sera
 sans reproches.

On s'abonne à la Revue Canadienne, au bureau
 du journal, no. 7 rue St. Nicolas, ou aux bureaux
 du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St.-Gabriel, vis-à-
 vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St-Julien; et chez
 M^m. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon. Libraires de
 cette ville.

Un an 20 chelins.

Six mois 10 ..

Trois mois 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,

Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.

IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.